

<b>ÉDUCATION CIVIQUE 2<sup>de</sup></b>	<b>Thème</b> Égalité, différences, discriminations	<b>Sujet</b> Un exemple d'exclusion lié au racisme, au sexisme ou au handicap
<b>Travailler les capacités</b>	<b>Fiche 31 FICHE ÉLÈVE</b>	

## Les différentes formes d'exclusion présentées sur les sites institutionnels

**Objectif de l'activité :** présentez, à l'oral ou à l'écrit et de manière synthétique, les informations relatives aux différentes formes d'exclusion contenues dans les sites institutionnels :

<http://vosdroits.service-public.fr/F19448.xhtml> et

<http://www.defenseurdesdroits.fr/connaitre-son-action/la-lutte-contre-les-discriminations>

**Le travail se fait en 4 étapes :**

**Étape 1 :** le sujet et les recherches. Notez le sujet et définissez-le ; cherchez des informations sur les sites (attention au copier/coller ou au recopiage, il faut reformuler) ; cherchez une question (ou « problématique ») sur le sujet (vous pourrez la modifier par la suite ou la préciser après vos recherches).

**Étapes 2 à 4 :** préparez l'oral. Complétez au fur et à mesure la fiche de recherche (étape 2) ; réfléchissez à un plan (étape 3) ; rédigez (étape 4) ; et enfin, complétez la fiche d'autoévaluation.

**Travaillez à deux, c'est recommandé.**

**Outils Tice nécessaires :** logiciel de traitement de texte ; connexion Internet.

### 1. Étape 1 – Définir le sujet

Explorez rapidement les deux sites et choisissez un sujet, en accord avec votre professeur. Explicitez les termes du sujet et posez une question (problématique) à laquelle vous allez chercher à répondre.

- Sujet

.....  
.....

- Définition des mots-clés du sujet

.....  
.....  
.....  
.....

- Question(s) ou problématique

.....  
.....  
.....  
.....

## Étape 2 – Compléter la fiche de recherche

Sources	Idées/Informations importantes	Exemples (il faut toujours associer un exemple précis à une idée ou à une information importante)
<a href="http://vosdroits.service-public.fr/F19448.xhtml">http://vosdroits.service-public.fr/F19448.xhtml</a>		
<a href="http://www.defenseurdesdroits.fr/connaitre-son-action/la-lutte-contre-les-discriminations">http://www.defenseurdesdroits.fr/connaitre-son-action/la-lutte-contre-les-discriminations</a>		

## 2. Étape 3 – Élaborer un plan

Le plan doit répondre au sujet et à la question posée.

De façon habituelle, un plan comprend deux ou trois grandes parties :

- dans chaque grande partie, il doit y avoir deux à trois sous-parties ;
- dans chaque sous-partie, il faut une idée principale et un exemple.

Commencez par relire votre étape 2 (un travail au brouillon est recommandé) :

- regroupez les idées ou les informations principales : vous pouvez les souligner d'une couleur, les entourer, etc. ;
- puis, tentez de classer les sous-parties. Deux possibilités : soit partir de l'idée ou l'information principale et finir par la plus « faible », soit effectuer la démarche inverse. Il est préférable de faire l'inverse.

Vous pouvez vous aider de la fiche en page suivante.

Sujet (rappel)

.....  
.....  
.....

Question(s) ou problématique

.....  
.....  
.....  
.....

I - .....	II - .....	III - .....
1 - Idée/Informations : ..... ..... Exemple(s) : ..... .....	1 - Idée/Informations : ..... ..... Exemple(s) : ..... .....	1 - Idée/Informations : ..... ..... Exemple(s) : ..... .....
2 - Idée/Informations : ..... ..... Exemple(s): ..... .....	2 - Idée/Informations : ..... ..... Exemple(s): ..... .....	2 - Idée/Informations : ..... ..... Exemple(s): ..... .....

.....	.....	.....
3 – Idée/Informations :	3 – Idée/Informations :	3 – Idée/Informations :
.....	.....	.....
.....	.....	.....
Exemple(s) :	Exemple(s) :	Exemple(s) :
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

### **3. Étape 4 – Rédiger**

Votre travail à l'écrit et à l'oral doit reprendre les éléments de votre plan. Vous pouvez commencer par une présentation du sujet (ou une introduction). Il suffit de reprendre les informations de l'étape 1 et d'annoncer éventuellement les grandes parties du plan (étape 3). Si vous rédigez une introduction, il faut terminer par une conclusion.

Pour le développement :

- à l'oral, il n'est pas nécessaire de tout rédiger, un plan détaillé est suffisant. Il est préférable cependant de rédiger la présentation du sujet, afin de ne pas buter sur le début de l'exposé.
- à l'écrit, plusieurs consignes :
  - aérer votre travail :
    - o passer une ligne entre l'introduction et les grandes parties et commencer par un alinéa ;
    - o aller à ligne entre chaque sous-partie, qui commence aussi par un alinéa.
  - attention à l'orthographe et à la syntaxe ;
  - utilisez des mots de liaison ou des connecteurs logiques ;
  - respectez bien votre plan et n'oubliez pas d'utiliser des exemples.